

DEPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
CANTON D'AILLY SUR NOYE
COMMUNE DE PROUZEL
80160

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 7 novembre 2023

Convocation : 30 octobre 2023
Compte rendu du 9 novembre 2023

Étaient présents : Madame Nathalie PIZZAFERRI, Monsieur Pascal LENOIR, Monsieur Matthieu DACHEUX, Madame Josiane THIERRY, Monsieur Dominique BELLET, Monsieur Yannick DECOSTER, Madame Catherine DUCATEL, Monsieur Thibault DREUE, Madame Caroline LECAT, Monsieur Audouin de l'ÉPINE, Madame Blanche de l'ÉPINE, Monsieur Olivier SAILLARD, Monsieur Arnaud THIERRY

Absents excusés : Madame Béatrice VANHUSE donnant procuration à Monsieur Olivier SAILLARD

Secrétaire de séance : Monsieur Matthieu DACHEUX

La séance est ouverte à 18h30

.....
Rappel de l'ordre du jour :

- 1- **Décision modificative n° 3 BP COM mairie connectée**
- 2- **Sortie scolaire avec nuitées**
- 3- **Course cycliste 2024**
- 4- **Convention CDG80 prévoyance et santé, prime de pouvoir d'achat pour les agents**
- 5- **Vente de parcelle rue Ernest Cauvin**
- 6- **Aide pour une famille de Prouzel**
- 7- **DIVERS**

Madame le Maire demande au conseil de bien vouloir changer l'intitulé de deux points existants :
Décision modificative n°3 BP COM mairie connectée et réseau eau pluvial
Convention CDG prévoyance et santé, prime de pouvoir d'achat pour les agents

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le changement des intitulés.

Rappel des points évoqués lors du dernier conseil

Nous sommes en attente de recevoir le nouveau véhicule communal. Les réhausses commandées devraient arriver la semaine prochaine donc nous espérons être livrés avant la fin du mois. Le Piaggio actuel ne peut plus fonctionner normalement et demande une vigilance particulière.

1- Décision Modificative n°3 BP COM mairie connectée / réseau d'eau pluvial
Délibération n°32

- Vu le solde du chapitre 21 en investissement après l'achat du véhicule communal
-Vu le solde créditeur des comptes 6168, 622,623, 626, 6288 du chapitre 11 en dépenses de fonctionnement.
Afin de pouvoir mandater les factures de Somme Numérique « Mairie Connectée » et de réseau d'eau pluviale rue E. Cauvin.

Madame le Maire propose la Décision modificative suivante :

021 : + 14 000	6168 : - 500
	622 : - 3 300
	623 : - 8 200
	626 : - 1 000
	6288 : - 1 000
023 : + 14 000	2183 : + 500
	21538 : + 13 500

Après examen, Les membres du conseil acceptent à l'unanimité cette décision modificative.

2- Subvention sortie scolaire avec nuitées
Délibération n°33

Madame le Maire informe avoir reçu des précisions quant au voyage scolaire avec nuitées 2024. Le séjour se déroulera du lundi 27 au vendredi 31 Mai 2024, dans la région du Croisic (Loire-Atlantique) avec la classe CP de Madame Rose (19 enfants) et la classe CE1 de Madame Rosant (21 enfants) à l'école de Plachy-Buyon du RPI Plachy-Prouzel. Le budget total est estimé à 15 948 € dont 3 616 € de transport, soit environ 400 € Euros par enfants avant demande de subvention et participation des parents. Sur les 40 enfants de ces deux classes, 14 sont de Prouzel, 22 de Plachy, 2 de Fossemanant, 1 du Bosquel, 1 de Nampty.

Après délibération le conseil municipal accepte et décide à l'unanimité d'octroyer une subvention de 1 400 € pour le voyage scolaire avec nuitées en mai 2024. Ce montant sera pris en considération pour le budget communal de 2024.

3- Course Cycliste 2024
Délibération n°34

Monsieur Gérard Tribou, président de l'Association Cycliste Amiénoise s'est rapproché de la mairie pour savoir si la commune de Prouzel souhaitait à nouveau accueillir la course cycliste « le Trophée de Prouzel » en 2024. Une date sera proposée ultérieurement selon la décision du conseil municipal.

Après délibération le conseil municipal décide d'accueillir à nouveau la course cycliste en 2024 et d'octroyer à l'unanimité une subvention de 200 €. Ce montant sera pris en considération pour le budget communal de 2024.

4- CDG 80 Prévoyance et santé, prime de pouvoir d'achat pour les agents

Madame le Maire informe les membres du conseil qu'à compter du 1^{er} janvier 2025 la participation de la collectivité sera obligatoire pour la prévoyance à hauteur de 7 euros par mois et par agent soit par convention ou par contrat labelisé et à hauteur de 15 euros par mois et par agent pour la santé à compter du 1^{er} janvier 2026.

Une prime de pouvoir d'achat a été votée par décret du 31 octobre 2023 pour les agents de la fonction publique territoriale. Un barème a été instauré selon le montant total de la rémunération brute de chaque agent présent dans la collectivité du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

Pour notre collectivité, 2 agents profiteront d'une prime de 700 euros chacun et 1 agent percevra une prime de 800 euros.

Ces sommes seront inscrites au budget communal 2024 et devront être versées aux agents après l'avis du comité social territorial (CDG 80) et avant le mois de juin 2024.

5- Vente de parcelle rue E. Cauvin

Délibération n° 35

Madame le Maire rappelle avoir été approché en début d'année par Monsieur Fusillier propriétaire de la parcelle AB 103 rue Ernest Cauvin à PROUZEL pour le rachat de la parcelle voisine AB 102 appartenant à la commune.

Pour rappel, cette parcelle avait été acquise auprès de Monsieur Fusillier en 2017 pour la pose des pompes de relevage de l'assainissement collectif. Les pompes n'ont finalement pas été placées à cet endroit. Néanmoins un compteur électrique Enedis alimentant ces pompes se trouve en limite de propriété.

Monsieur Fusillier se propose d'acquérir de la commune une partie de la parcelle AB numéro 102, correspondant à la totalité de ladite parcelle à l'exception de l'emprise au sol du boîtier électrique et de son contour car ce dernier constitue un équipement public (soit environ 2 m², sachant que la contenance exacte sera déterminée à dire de géomètre). Monsieur Fusillier se propose d'acquérir cette parcelle moyennant le prix net vendeur de 100€/m² (qui est le prix d'achat de l'époque).

Après délibération le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la vente au profit de Monsieur FUSILLIER au prix net vendeur de 100/m² et précise que l'ensemble des frais de cette vente (géomètre, notaire, droits de mutation ...) seront à la charge de Monsieur FUSILLIER. Le conseil municipal autorise Madame le Maire, à signer tous actes et pièces se rapportant à cette opération.

6- Aide pour une famille de Prouzel

Délibération n°36

Suite à un grave accident, une famille de Prouzel dont 2 enfants mineurs, s'est retrouvée en difficulté et il a été décidé d'apporter une aide d'urgence. La commune n'ayant plus de CCAS, après renseignement demandé auprès de la Trésorerie, une délibération pour les aides et secours était nécessaire et demandait de réunir le conseil municipal en urgence ce qui n'a pas été possible à ce moment-là. Le comité des Fêtes a donc apporté une aide de 300 € à la famille qui sera remboursée sous forme de subvention au budget 2024.

Pour octroyer une aide d'urgence dans un cas comme celui-ci, le décret de 2022 des pièces justificatives précise que pour le versement d'aides facultatives, une délibération doit être prise, fixant les conditions d'octroi et de modalité de l'aide, ensuite un état nominatif signé du Maire permet de justifier les mandats de paiement.

Vu le code Général de Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Action sociale et des Familles
Vu la dissolution du CCAS de la Commune de PROUZEL au 25 février 2016
Vu le besoin de prévoir une somme dès le budget prochain pour venir en aide aux familles en difficultés.

Madame le Maire propose de voter au budget communal dès le budget 2024 une somme à l'article 65133 : secours d'urgence, afin de venir en aide aux familles dès que la situation l'impose sans réunir les membres du conseil municipal dans l'urgence.
Un état nominatif validé par Madame le Maire permettra de justifier les mandats de paiements.

Les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité.

DIVERS

- Dos d'ânes Rue de la Gare : Réception de la subvention d'Etat au titre des amendes de Police pour la pose des dos d'ânes et de la signalisation de 1590 € représentant 30% du montant hors taxe des travaux.
- Réparation réseau d'eau pluvial rue Ernest Cauvin, 'un deuxième devis élevé a été réceptionné. Nous demanderons une révision des devis.
- Tempête Ciarian : peu de dégâts sur Prouzel. Merci à notre agent communal Sylvain TREBOUTTE pour avoir dès le matin coupé un peuplier tombé route vers Fossemanant et avoir fait des rondes pendant la journée.
- Colombarium : un hydrofuge spécial pierre a été appliqué par les pompes funèbres Adolphe sur la totalité du monument pour éviter moisissures, champignons, tâches.
- Assurance Collectivité : nous avons souhaité mettre en concurrence l'assureur de la commune AMP avec deux autres sociétés. Au vu du partenariat depuis les années 90, l'offre des AMP n'a pas été considérée satisfaisante en comparaison des autres sociétés aux mêmes conditions, et le contrat a donc été résilié. Une nouvelle société assurera la commune à partir du 1^{er} janvier 2024.
- Reprise de la compétence « eau » par la CC2SO au 1^{er} janvier 2026 : dans le cadre de la reprise, la CC2so a mandaté une entreprise SOGETTI pour des contrôles du château d'eau et contrôle du forage d'eau. Suite à cela des préconisations de travaux et d'importants investissements ont été émises. Ceci sera étudié pour le budget eau 2024.
- Coût de l'énergie pour 2024 : la commune est en groupement d'achat avec la FDE80 entre le 01/01/2021 et 31/12/2024 avec des prix fermes jusqu'au 31/12/2023 et des prix révisables pour l'année 2024. Les prix étaient jusqu'à lors compétitif et stables (exemple Electricité 116€ HT/MWh pour des sites de -36 kVA et Gaz 39€/MWh). Les prix définitifs seront connus en fin d'année 2023 mais l'augmentation moyenne déjà annoncée est de 60% sur le prix de facturation HT (prévisions gaz 73€ HT/MWh et Electricité 185€ HT/MWh). A la fin de l'année la mairie fera le point sur l'économie d'énergie effectuée avec l'extinction des éclairages publics la nuit depuis décembre 2022
- Les illuminations de Noël seront posées avant le week-end du 9 décembre et avant le 6 janvier. Cette année il n'y aura pas de guirlande placée rue du Stade et rue Ernest Cauvin ce qui fera l'économie de la pose de 2 poteaux. Un rendez-vous est pris avec Cegelec pour rediscuter des prix de pose des illuminations.

• **Retour sur :**

- Voyage des Aînés : 49 inscrits, dont notre centenaire (maintenant 101 ans) pour la fête bavaroise du voyage des aînés qui a été très appréciée.
- Halloween : Défilé et animation très appréciés des participants (environ 200 au défilé). L'entente et les efforts fournis par les bénévoles de deux comités des Fêtes de Plachy-Buyon et de Prouzel a permis de créer une très bonne ambiance pour la soirée (Décoration, animation, sécurité, restauration, buvette, entretien...) Madame le Maire remercie tous les bénévoles !
- La Boussole : malgré les informations dans la brève de Prouzel, Intramuros et Facebook, les Prouzellois ne profitent pas du service de la Boussole ce qui est dommage. La Boussole sera encore présente à Prouzel le 5 décembre, en janvier et février 2024.

• **Agenda :**

- Cérémonie du 11 Novembre à 10h50 au monument aux morts, les élèves des écoles et leurs parents ont été invités.
- Réunion Fibre mardi 14 novembre à la salle polyvalente de Bacouel-sur-Selle : la mairie invite toutes les personnes à se rendre à cette réunion organisée par Altitude pour obtenir un maximum d'information. Une réunion avec les opérateurs sera organisée par leur soin d'ici décembre.
- Soirée Beaujolais le vendredi 17 novembre sous le préau de l'école, rassemble déjà près de 90 personnes.
- Sortie Théâtre sur Paris le 25 novembre : après un changement de pièce de théâtre suite aux problèmes de santé de Pierre Ardit pour la pièce Lapin, la sortie a été maintenue avec la pièce Les Pigeons et rassemble 33 personnes.
- Noël des Enfants le dimanche 3 décembre à Plachy-Buyon, des informations seront distribuées. A ce jour à Prouzel il y a 96 enfants de moins de 12 ans.
- Mardi 5 décembre : la Boussole de 9h30 à 12h00 coulée verte
- Mercredi 6 décembre : Don du Sang dans la salle polyvalente de Plachy-Buyon
- Téléthon le 8-9-10 décembre : les associations des villages de Plachy, Prouzel, Bacouël, Fossemanant et Nampty se mobilisent pour faire de ce week-end un grand évènement. Le vendredi 8 le soir chorale à l'église de Plachy, samedi 9 le soir soirée tartiflette à Bacouël avec possibilité de récupérer des portions à emporter depuis Plachy, Dimanche 10 matin, départ des parcours de marche, VTT, trail ainsi qu'une course pour enfants. Des informations seront distribuées prochainement. Tous les bénéfices sont donnés au Téléthon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

N. PIZZAFERRI

P. LENOIR

M. DACHEUX

J. THIERRY

D. BELLET

Y. DECOSTER

C. DUCATEL

T. DREUE

C. LECAT

A. DE L'EPINE

B. DE L'EPINE

O. SAILLARD

B. VANHUSE
PROCURATION

A. THIERRY